

Appel à projets The Good Wave – Critères de sélection

*Développez des actions climatiques impactantes
grâce à une meilleure connaissance de votre public cible*

Critères de recevabilité

En lien avec le, la candidat-e

- Votre organisation est non commerciale et basée en Belgique.
- Le développement durable ou le climat ne constitue pas l'activité principale de votre organisation, mais celle-ci a un large public en Wallonie ou en Belgique et vous souhaitez utiliser vos actions pour mobiliser un public cible existant ou nouveau en vue d'un changement de comportement plus respectueux de l'environnement.
- Vous participerez à l'ensemble du processus d'apprentissage et d'accompagnement et serez ouvert-e à l'adaptation et à l'amélioration de votre projet dans le cadre d'un processus itératif.
- Vous êtes disposé-e à partager les enseignements tirés avec d'autres organisations.

En lien avec le projet

- Votre projet vise à modifier concrètement les comportements autour de l'un des quatre thèmes suivants : énergie, mobilité, consommation et alimentation.
- Votre projet s'adresse à un public adulte.

Critères formels

- Votre projet sera soumis en ligne via le formulaire de candidature prévu à cet effet.
- Votre projet sera mis en œuvre en Belgique entre octobre 2024 et décembre 2025.
- Votre projet ne vise pas à exploiter commercialement des idées, des actions ou des produits par la suite.
- Les journées consacrées au Learning Lab et interventions peuvent être intégrées dans l'estimation budgétaire.

Critères de sélection

- Vous décrivez dans votre dossier de candidature le(s) public(s) que vous souhaitez mieux connaître et pourquoi ; vers quel changement de comportement vous voulez les amener et comment vous voulez les atteindre.
- Votre projet va au-delà de l'information et de la sensibilisation et se concentre sur un réel changement de comportement autour de l'un des quatre thèmes suivants : énergie, mobilité, consommation et alimentation.

Voici quelques exemples de changements de comportement sur lesquels les actions peuvent se concentrer. Chaque niveau de changement de comportement est éligible pour cet appel.

	Energie	Mobilité	Consommation	Alimentation
Étape 1	Je baisse le chauffage.	Je marche, je fais du vélo et je prends les transports publics.	J'achète moins et je récupère.	Je ne jette pas de nourriture.
Étape 2	Je choisis l'énergie verte.	Je pars en vacances en train.	J'achète des produits qui durent plus longtemps.	Je mange végétarien la moitié de la semaine.
Étape 3	J'isole mon logement et je produis ma propre énergie verte.	Je partage une voiture (électrique).	J'emprunte des choses ou j'en achète d'occasion.	Je passe à un régime végétarien/végan

Projets non éligibles

- Les projets ciblant les jeunes de moins de 18 ans. Veuillez noter qu'un appel à projets ciblant les jeunes sera lancé durant l'été 2024.
- Les projets qui touchent uniquement (ou principalement) à l'achat de matériaux ou à des actions ponctuelles (par exemple, l'achat de matériaux pour façades végétalisées, des ateliers ponctuels, l'isolation de bâtiments, etc.).
- L'appel à projet ne soutient pas le fonctionnement régulier de votre organisation et des projets déjà en cours. Cependant, vous pouvez déposer une candidature s'il s'agit d'approcher des publics existants d'une nouvelle manière ou d'attirer un nouveau public cible.

Profil des candidat-es

Le climat n'est pas un thème central de votre organisation, mais votre organisation a une grande portée publique en Wallonie ou en Belgique et souhaite utiliser ses actions pour mobiliser des groupes cibles (internes ou externes, existants ou nouveaux) en vue d'un changement de comportement respectueux du climat. Nous pensons par exemple aux établissements de soins de santé, aux organisations de la société civile qui ne sont pas des organisations environnementales, aux organisations représentatives des droits des femmes, aux mouvements de jeunesse, aux caisses d'assurance maladie, aux acteurs.ices de la culture, etc.

Cet appel s'adresse donc à vous si :

- Vous souhaitez que votre action en faveur du climat ait un impact réel et durable sur les comportements ;
- Vous êtes désireux, désireuse d'apprendre et de travailler avec les connaissances que vous aurez acquises (et donc prêt-e à ajuster vos plans si nécessaire) ;
- Vous vous engagez à vous libérer pour suivre le programme complet d'apprentissage, d'action et de coaching. Ce programme comprend un Learning Lab résidentiel de 3 jours organisé par The Good Wave les 9, 10 et 11 octobre 2024 à Liège (plus d'informations [ici](#)), des intervisions et du coaching (8h max.) entre novembre 2024 et juin 2025 ;
- Vous aimez partager vos expériences avec d'autres organisations.

Critères de sélection

Vous décrivez dans votre dossier de candidature le public que vous souhaitez mieux connaître et pourquoi ; vers quel changement de comportement vous voulez les amener et comment vous voulez les atteindre.

Votre projet va au-delà de l'information et de la sensibilisation et se concentre sur un réel changement de comportement autour de l'un des quatre thèmes suivants : énergie, mobilité, consommation et alimentation.

Voici quelques **exemples de** changements de comportement sur lesquels les actions peuvent se concentrer. Chaque niveau de changement de comportement est éligible pour cet appel.

	Energie	Mobilité	Consommation	Alimentation
Étape 1	Je baisse le chauffage.	Je marche, je fais du vélo et je prends les transports publics.	J'achète moins et je récupère.	Je ne jette pas de nourriture.
Étape 2	Je choisis l'énergie verte.	Je pars en vacances en train.	J'achète des produits qui durent plus longtemps.	Je mange végétarien la moitié de la semaine.
Étape 3	J'isole mon logement et je produis ma propre énergie verte.	Je partage une voiture (électrique).	J'emprunte des choses ou j'en achète d'occasion.	Je passe à un régime végétarien/végan

Source : WeAreDaniel.com pour le **Pacte européen pour le climat** (climate-pact.europa.eu)

- Les projets qui touchent uniquement (ou principalement) à l'achat de matériaux ou à des actions ponctuelles (par exemple, l'achat de matériaux pour façades végétalisées, des ateliers ponctuels, l'isolation de bâtiments, etc.) n'entrent pas en ligne de compte
- Vous ne pouvez pas demander de soutien pour le fonctionnement régulier de votre organisation et pour des projets déjà en cours, mais vous pouvez le faire s'il s'agit d'approcher des publics existants d'une nouvelle manière ou d'attirer un nouveau public cible.

Qu'est-ce qui peut être couvert par le soutien financier ?

Vous pouvez demander un soutien pour différentes choses, par exemple :

- Achat de matériaux ;
- Développement de site web et de la communication ;
- Frais logistiques (location de salles, restauration, etc.) ;
- Frais de transport des participants au projet ;
- Frais de rémunération du personnel : uniquement à condition que ces frais soient directement liés à l'initiative pour laquelle un soutien est demandé.

- Etc.